

Direction générale des ressources humaines et des affaires juridiques Service ressources humaines – AE/PM/ED concours.epp@men.lu

# Le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse,

Vu la loi modifiée du 10 juin 1980 portant planification des besoins en personnel enseignant de l'enseignement secondaire, notamment l'article 6 ;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 22 septembre 1992 déterminant les modalités des concours de recrutement du personnel enseignant de l'enseignement postprimaire, notamment l'article 7 ;

#### Arrête :

**Article unique :** Le programme, la durée des épreuves et le coefficient attribué à chaque épreuve du concours de recrutement aux fonctions de professeur dans la spécialité « Grec » sont approuvés sous la forme ci-annexée.

Luxembourg, le

0 8 NOV. 2021

Le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Claude MEISCH

#### **C**ONCOURS DE RECRUTEMENT EN GREC ANCIEN - texte pour l'arrêté ministériel

### En grec ancien, le concours de recrutement comporte les épreuves de classement suivantes :

### I. Trois épreuves écrites :

- 1. a) Traduction en français d'un texte grec en prose.
  - b) Commentaire libre en français de ce texte.

Durée : 4 heures Coefficient : 1,5

### 2. Rétrotraduction

Traduction en grec ancien d'un texte français tiré d'une œuvre d'un auteur grec ancien.

Durée : 3 heures Coefficient : 1

- 3. a) Traduction en français d'un texte grec de poésie.
  - b) Commentaire sous forme de réponses à un questionnaire portant sur la grammaire, la stylistique, la versification, l'étymologie et la civilisation grecque.

Durée : 4 heures Coefficient : 1,5

L'utilisation de dictionnaires est autorisée.

## II. Une épreuve orale :

Lecture et traduction en français d'un texte grec ancien.

Après la lecture et la traduction phrase par phrase, le candidat répondra à des questions portant sur le texte, l'auteur, l'époque et le genre littéraire de l'extrait.

Durée de la préparation de la traduction : 1 heure

Durée de la présentation : 30 minutes

Coefficient: 1

L'utilisation de dictionnaires est autorisée.